

— « Ne pourrait-on voir la chanteuse ? »

— « Certainement, cela se peut, mais il faut, auparavant, lui promettre la foi du mariage ».

— « Il est bien dur de promettre la foi du mariage à une personne que l'on n'a ni vue ni connue ».

— « Enfin, c'est comme cela ; c'est à prendre ou à laisser ».

Et le bûcheron se retira plus déçu et plus amoureux.

Le sommeil déserta totalement sa couche ; aussi, dès les premières lueurs du jour, se mit-il en marche vers la forêt.

Pour une troisième fois, le voilà près de la maison ; il est dans le ravissement le plus complet, car la voix de la chanteuse dépasse en pureté et en douceur tout ce que l'on peut imaginer.

Eperdu, il frappe à la porte ; la vieille vient lui ouvrir :

— « Ne pourrait-on voir la chanteuse ? »

— « Certainement, cela se peut ; mais il faut, auparavant, lui promettre la foi du mariage ».

— « Je lui promets la foi du mariage, répondit-il enfin ».

Aussitôt, une toute petite femme (si petite qu'il ne l'avait pas même aperçue), se mit à danser autour de lui, en chantant gaiement : « Tu es mon mari, tu es mon mari... »

Mais le bûcheron, furieux et se croyant dupé, s'écria tout en colère : « Va-t-en, petite Nainette, jamais tu ne seras ma femme ».

Et, comme il s'enfuyait, la petite créature lui dit : « Demain, j'irai te rendre ta visite ».

En effet, le lendemain, Nainette monta dans son petit chariot, attelé de six petites souris blanches, et se mit en route, ayant, comme provisions, du pain, du vin et un fromage.

Arrivée dans la forêt, elle rencontre une vieille femme : « J'ai faim », lui dit celle-ci. Et Nainette lui donna son pain. La mendicante disparut sans même la remercier.

Un peu plus loin, une autre vieille s'avança en disant : « J'ai soif ». Nainette lui présenta son vin. Et cette autre, aussi, disparut sans remercier.

Enfin, un peu plus loin encore, la petite voyageuse aperçut une troisième vieille qui lui dit : « J'ai faim ». La naine lui remit son fromage, s'excusant de son mieux de n'avoir rien de meilleur à lui offrir. Comme les deux autres, cette dernière s'éloigna sans un mot de remerciement.

Nainette poursuivit son chemin. « Pourvu, pensait-elle, que je ne rencontre plus de malheureuse, car il ne me reste plus rien à donner ! »

Comme elle achevait cette réflexion, elle parvint à la lisière de la forêt, et, subitement, les trois mendiante se présentèrent ensemble devant elle.

— « Puisque tu as été charitable, dit la première, que ton petit chariot soit changé en carrosse, le plus beau qu'il se puisse voir ».

Et ainsi fut fait.

— « Puisque tu as été charitable, dit la deuxième, que tes petites souris blanches soient changées en chevaux, les plus beaux qu'il se puisse voir ».

Et ainsi fut fait.

— « Puisque tu as été charitable, dit enfin la dernière, deviens la personne la plus belle qu'il se puisse voir ».

Et la petite Nainette devint aussitôt une belle et merveilleuse jeune fille.

A peine remise d'une telle transformation, elle voulut témoigner à ses bienfaitrices sa vive reconnaissance, mais celles-ci avaient disparu. « Merci, merci, merci, s'écria-t-elle », tandis que trois fauvettes, s'élevant d'un buisson voisin, s'élançaient dans les airs en gazouillant joyeusement.

Cependant, grâce à la rapidité de ses chevaux, Nainette parvint bientôt chez celui qu'elle considérait comme son fiancé.

Le bûcheron fut étonné et ravi en voyant une si belle personne.

Aussi discrètement que possible, il lui demanda qui elle était.

— « Je suis, lui dit-elle, ta fiancée que tu as, hier, rebutée ; selon ma promesse, je viens te rendre ta visite ».

Le jeune homme implora le pardon de sa faute. Nainette, qui avait le cœur aussi bon que généreux, le lui accorda bien sincèrement.

Quelque temps après, ils s'épousèrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Recueilli à Liège.

JOSEPH DEFRECHEUX.





Le Deuil d'Amour

ROMANCE POPULAIRE



2.
 Tout en chemin qu'il fit,
 Il rencontra un homme
 Qui lui cria : Ah ! pauvre garçon
 [transi,
 V'là ta maîtresse qui va mourir.

3.
 Non, non, ce n'est pas vrai,
 Que ma belle soit dolente,
 Car y a pas plus de trois jours passés
 Baisers d'amour lui ai donnés.

4.
 Entrant dans la maison,
 Il fit trois révérences :
 « Bonjour, mon père, bonjour vous
 [soit donné ;
 Comment se porte ma bien-aimée ? »

5.
 « Je veux, je veux la voir,
 Qu'elle soit morte ou en vie !,
 ...Bonjour, cher cœur, bonjour vous
 [soit donné ? »
 Comment se porte votre santé ? »

6.
 Elle a tourné ses yeux
 Du côté de sa mère...
 Il fait trois tours à l'entour de
 [son lit
 Sans que la belle ne parle à lui.

7.
 « On m'a bien dit, la belle,
 Que vous étiez dolente :
 Allons, cher cœur, parlez à votre
 [ami,
 Y a mon cœur qu'est tout transi !... »

8.
 — J'ai une paire de blancs gants,
 Ami je vous les donne,
 Ils sont de soie, piqués et filés doux :
 C'est l'amitié que j'ai pour vous. »

9.
 Quand c'est vers le minuit,
 La belle a tombé morte :
 Elle a sorti sa blanche main du lit
 Pour dire adieu à son ami.

10.
 Le galant qui retourne
 Au logis de son père ;
 O bonjour, père, bonjour vous soit
 [donné,
 Ma mie est morte et enterrée.

11.
 Allez-moi donc chercher
 Mon habit de soie noire
 Et mon chapeau qu'il soit de crêpe
 [orné,
 Le deuil d'amour je veux porter.

Chanté en 1889, à Milmort, par M^{me} Elisabeth Grégoire, couturière, actuelle-
 ment épouse Tasset, boucher, à Liège.

D'autres textes ont été recueillis, avec le même air, par H. Henri SIMON,
 savoir :

I. Version, dite à Lincé par M^{me} Marie Grignard. Incomplète, avec, au début,
 les deux couplets suivants :

« Que je plains les garçons — Qui n'ont pas de maîtresse ! — Moi, j'en ai une,
 » à quatre lieues d'ici — Que je vais voir à mon plaisir. »

« Maman, bridez mon cheval — Mettez la belle selle — Avec aussi mes espe-
 » rons dorés — Voir ma maîtresse je veux aller. »

II. Version dite par M^{me} Joséphine Thomas, à Esneux. Incomplète et délabrée,
 elle ajoute à la finale les deux couplets suivants :

« Allez, allez, mon fils — Vous en trou'erez bien d'autres — Vous aurez bien
 » la fille du président — Qui porte la chaîne d'or et d'argent. »

« J'estimerais mieux ma mie — Ma mie en pure chemise — Que toutes les filles,
 » les filles du président — Qui portent la chaîne d'or et d'argent. »

O. C.





Les Festins du tir de l'oiseau

à Nivelles (Brabant) (1)



U cours de recherches sur les anciens Serments de Nivelles (compagnies d'arbalétriers, d'archers et de canonniers), nous avons noté les diverses réjouissances qui suivaient le tir annuel de l'oiseau.

Peut-être les lecteurs de *Wallonia* prendront-ils quelque intérêt à ces notes, évocatrices de vieilles mœurs, qui, pour n'avoir point disparu tout à fait, n'en sont pas moins atteintes par l'inévitable « évolution ».

« Afin d'animer les confrères tirant à abattre l'oiseau » et « pour ne pas frayer le roy du serment », ce dernier s'engageait à faire présent au nouveau roi de douze ou quatorze bouteilles de vin, de deux langues de bœuf, d'un « membre de roty, d'un princelle ou poudré » et de quelques « succades et autres choses », plus une somme de cinq écus (2). Et une facture de 1808 nous apprend qu'on achetait, à son intention, une branche de laurier.

Aussitôt le roi proclamé, son prédécesseur lui cédait la place et reprenait « son rang de confrère selon son ancienneté », dans le cortège qui s'organisait pour se rendre au lieu du traitement.

S'il y avait « place commode » chez lui, on l'y reconduisait et l'on y faisait porter les victuailles qui lui étaient réservées et qu'il partageait, sur le champ, avec ses confrères.

Les autres serments décidaient généralement de « se traiter » ce jour là et le lendemain. En 1770, les canonniers résolurent « de ne pas danser pour laisser plus de liberté au serment des archers, qui tire l'oiseau cette année » (3). Deux ans plus tard, ils se traitèrent la

(1) Extrait d'un travail qui paraîtra prochainement sous le titre : « Notes sur les Serments Nivellois », dans les *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*.

(2) En 1774, les canonniers firent don au roi de douze bouteilles de vin, d'une *tourte d'amande*, de deux couples de poulets, d'un rôti de mouton, d'un *poudré*, de deux langues de bœuf, d'un *service d'argent de cinq écus*, et le serment prit à sa charge « les dringuelères distribuées à ce sujet ».

(3) Le règlement du tir de l'oiseau, adopté par les canonniers en 1750, porte « que pour rendre la feste plus solennelle, les serments non tirants ne pourront reconduire leurs officiers ny jouer d'aucun instrument sur la rue ny faire aucune démonstration publique ».

veille de la Saint-Barthélemy et *dansèrent* « aux frais du serment » ; en 1786, ils s'entendirent avec les archers pour organiser le *traitement* en commun.

Un *traitement* ou repas était d'ailleurs le complément obligé de toute fête. La chère en était souvent plus abondante que délicate, et l'on y buvait toujours fort et ferme. Le menu du traitement des arbalétriers, à la fête de l'Assomption (1) de 1717 et les deux jours suivants, fait honneur aux estomacs des convives : trente quatre livres de bœuf « moins un quartron » ; vingt-neuf livres « moins un quartron » de mouton ; la moitié d'un veau ; quatre têtes, trente cinq pieds et six *penchets* de mouton ; quatorze couples de poulets ; quatre poules ; seize couples de pigeonneaux ; « une poule dinde pour faire un poudré », sans compter les *succades* et autres *bagatelles*, voilà ce que moins de quarante convives, y compris une quinzaine de femmes, mangèrent en trois repas, le tout arrosé d'une *tonne* de bière (2).

Au commencement du XIX^e siècle, les mets, tout en restant plantureux, devinrent plus recherchés ; les desserts furent particulièrement soignés, et les archers virent figurer sur leur table, à la Saint-Barthélemy de 1816, des *tourtes*, des *gâteaux d'amandes*, des *pâtés à la viande*, à la *crème* et à la *confiture*, des *macarons*, des *patiences*, des *huil*, des *anneaux*, de *petites pastilles*, des *biscuits aux ants*, des *fers de cheval*, des *espéculation*s, des *amandes en cosse* et des *noeux d'amours* (3).

Certaines de ces friandises nous ont intrigué, et comme elles pourraient intéresser quelque lecteur, nous les consignons ici, avec d'autres, que nous avons relevées dans les comptes de 1818 à 1826 et dont plusieurs mériteraient, peut-être, de retenir l'attention du folkloriste — et celle du gourmet.

Voici une liste, écourtée, de ces délicatesses :

Pistaches, *météores*, *soufflés garnis*, *caramelles à la rose*, *bisses*, *massepain royal*, *fèves de sucre*, *cosaques de la Crimée* (1825), *épinés vinettes* (var : *pinés vinettes*), *demi-lunes*, *dés*, *pastilles garnies* et *en couleur*, *anneaux soufflés*, *biscuits glacés*, *bonbons aux fruits*, *rosettes*, *étoiles*, *rochets* et *petits paniers*.

Et ces mêmes archers se faisaient expédier six cents huitres à la

Les canonniers ayant encore décidé de ne pas danser à la Saint-Barthélemy de 1773, le confrère Bardiaux dut payer une demi livre de cire « à Sainte-Barbè... » pour avoir fait jouer les violons. Les confrères Migeotte et Parent furent frappés de la même peine, « pour avoir répondu contre les ordres des officiers » qu'ils prétendoient de danser. Et comme Migeotte avait « dit le mot de *Mor-dieux* », il fut condamné à une « demy livre de plus ». Enfin, « sur plainte » que Bardiaux auroit reçu des soufflets de la femme Brulé, elle sera condamnée à une demy livre de cire d'amende. »

(1) L'Assomption était la fête la mieux célébrée par le serment des arbalétriers ou de *Notre-Dame*, qui l'appelait « le jour des grands dépens ».

(2) La dépense totale fut de 71 florins 11 sols. Celle du traitement de 1731 atteignit 80 florins 6 sols 6 deniers, à répartir entre 22 hommes et 15 femmes. Le traitement des arbalétriers coûta 100 florins en 1820, et celui des archers, l'année suivante, plus de 425 florins !

(3) Au traitement de 1818, les fruits suivants sont portés en compte : cerises, perdrigons, abricots, pêches, poires, pommes, raisins, melons et *noisettes de Saint-Rémi*, remplacées, aux comptes suivants, par des *noisettes de clipe* (1).

Saint Sébastien et deux cents écrevisses à la Saint Barthélemy de 1826 (1).

A l'approche du grand jour, les peintres et les badigeonneurs faisaient la toilette du local et des berceaux; des centaines de lampions étaient accrochés dans les jardins et l'on préparait, pour compléter l'illumination, des transparents dont l'allégorie graphique était commentée par des vers copieux (2).

Et pendant deux ou trois soirées, les bals succédaient aux banquets; toute la bourgeoisie nivelloise s'y pressait, chaque confrère ayant le droit de présenter au connétable, en entrant au bal, outre sa femme, « deux autres personnes, chacune de différent sexe (*sic*) », ou du moins deux jeunes filles.

Ces fêtes, dont l'entrain nous paraît peut-être fort bruyant et la gaieté un peu grosse, avaient laissé des souvenirs attendris chez de très vieilles dames, qui les fréquentèrent vers 1820 et nous en contaient volontiers les détails: « Quand je dansais aux archers », c'était là le début de mainte histoire, où se retrouvait la joviale bonhomie de nos pères.

L'orchestre se composait des trois ou quatre violons qui participaient aux cortèges du tir de l'oiseau et, après le bal ou la *redoute* (comme on disait à la *Société des Archers*), allaient donner des aubades aux principaux dignitaires de la ville ou du serment. Un « joueur de cor de chasse » les « accompagnait » en 1729 et, cette même année, le tambour du serment remplit un « extraordinaire devoir de timbalier », qui lui valut quatorze sous.

Outre le grand bailli, les invités étaient: le doyen, les premier et second jurés, le mayeur, le pensionnaire, le clerc et le receveur de la ville.

Les femmes des confrères et, à leur défaut, « une fille ou amie » étaient conviées aux banquets de la Saint Barthélemy. Toutefois certains règlements du XVIII^e siècle se bornent à dire, sur un ton assez rogue, qu'elles « ne pourront intervenir au traitement pendant les deux premiers jours ». C'était donc, sans doute, le troisième jour que le serment organisait pour elles des tirs spéciaux, où « Madame » la Connétable, Madame la Reine, l'épouse du Capitaine » et celle de l'alfer avaient l'honneur de tirer les premiers coups.

Les dames ne demeuraient d'ailleurs pas en reste de politesse, et nous en trouvons plus d'une preuve dans les archives: ainsi, les comptes des arbalétriers mentionnent une menue dépense effectuée « quand les femmes ont donné leurs plats de l'année 1721 ».

(1) Les arbalétriers s'étaient déjà payés des « écrevisses de mer » à la Fête-Dieu de 1761.

(2) Le 23 août 1811, le peintre Ph. A. Delvaux fit, pour les archers, un grand transparent représentant un faisceau d'armes: une arbalète, un fusil et un arc, liés par un ruban; au milieu, trois mains, « se tenant les une dans les autes, » riant d'un nuage », le tout surmontant une inscription de six lignes, « avec une accolade peint en verdur de lorier. »

Il n'était pas encore question de « porter des toasts » au cours des banquets, mais les confrères nivellois avaient soin de « boire les santés » des personnages officiels, « avec respect » et dans un ordre tracé par des règlements communs aux trois compagnies bourgeoises.

Le « Grand Bailly du roman pays de Brabant wallon » ou, à son défaut, le mayeur, buvait à la dynastie du moment et à son représentant dans le pays; il associait à cette dernière santé celle de « Madame la princesse », abbesse de Nivelles. S'il s'agissait d'un tir de l'oiseau, le roi du serment, paré de son collier, portait « la santé du Seigneur Grand Bailly », qui avait alors « la bonté de boire à la santé du nouveau roi ». Celui-ci buvait ensuite aux « Seigneurs étrangers » présents à la fête; à « Messieurs du Magistrat par rang et tour selon leur prééminance »; puis, dans une même santé, à Messieurs les doyen, connétable et officiers du serment et, enfin, aux confrères et à l'union des serments.

Les fêtes du tir de l'oiseau se clôturaient par une messe célébrée à la mémoire « des trépassés ». Après quoi, le serment qui les avait organisées envoyait deux députés aux deux autres serments, de la part du roi, des officiers et des confrères, « pour les remercier de l'honneur » qu'ils ont bien voulu leur faire ». Et nous pensons que ces députés étaient reçus avec des égards particuliers, puisque, de par les règlements en usage au XVIII^e siècle, ils n'étaient « obligés de boire que » quatre santés, savoir celle de l'empereur et impératrice, du « gouverneur général des Pays-Bas, de Madame la princesse et du « nouveau roy ».

GEORGES WILLAME.





UN LYRIQUE WALLON

Joseph Vrindts



ES chansonniers, trousseurs de couplets allègres et de refrains animés, abondent en notre Wallonie, qui goûte jovialement la saveur plénière de leur comique copieux. Le rire énorme de Rabelais trouve des échos accueillants sur les rives mosanes et y retentit bruyamment au récit alléchant de grasses plaisanteries, Le Wallon affectionne les facéties épaisses, les contes truculents, les aventures libertines; son esprit se complait, sans se lasser jamais, dans les inventions réjouies qui exhalent une odeur de large sensualité. Il ne dédaigne pas de se camper en héros des histoires les plus licencieuses et son intervention a toujours le don d'augmenter le piment de la farce ou d'occasionner d'hilarantes complications. Son franc parler, au reste, a des allures d'un pittoresque inattendu dont l'effet est irrésistible et je ne sais pas de langage plus expressif dans sa récréative crudité.

Aussi bien le Wallon est-il d'imagination féconde, surtout dans les détails délicieux qui accompagnent ses gaudrioles. Doué, à un souverain degré, du sens du grotesque, il agrémente son discours de réflexions amusantes et judicieuses qui attestent une observation attentive, apte à surprendre les mille riens drôlatiques de la vie. Il aime définir par traits exacts les hommes et les choses et fréquemment ses épithètes sont de petites merveilles de précision qui revêtent un caractère plaisamment synthétique, une tournure définitive. Il baptise pour jamais tel objet, tel type qui aura requis sa curiosité en constant éveil. Il n'est peut-être pas de région, où les appellations sorties des cerveaux populaires, sobriquets et lieux-dits, soient plus piquantes, plus originales qu'en Wallonie. Le sentiment de la comparaison y est très cultivé et donne naissance à des analogies étourdissantes.

Il suffit de se mêler à une foule wallonne pour être édifié à ce sujet. Les injures amicales, les propos bizarres, les *sots messédjes* s'y

entrecroisent à l'envi. Bientôt une ardente émulation se dessine, au cours de laquelle chacun y va de son bon mot, lance son trait, recourt au plus désopilant des vocabulaires. C'est un échange assourdissant de paroles colorées. La foule suit ces joutes verbales avec le plus vif intérêt, soulignant de ses rires et de ses exclamations, les coups les mieux portés, les lazzi les plus heureux, les boutades les plus drôles, jusqu'à ce que l'un des adversaires soit contraint au silence par une expression d'un comique outrancier qui met fin à toute discussion.

Le carreau de nos halles, les places de nos marchés, notre corps de *hoveuses* atteignent quotidiennement aux cimes du genre.

Cet amour, très sain d'ailleurs, robuste et fort, de la grosse gaieté s'affirme ainsi une des caractéristiques nettement marquées du génie wallon.

Mais, comme j'ai essayé de le montrer, toute cette joie est plutôt extérieure. Elle s'évapore en paroles, dans les conversations animées et les réunions tumultueuses.

Quand il est seul, le Wallon se transforme et son imagination se calme. Il redevient l'être pensif qu'il est vraiment. Il se laisse glisser aux charmes de la rêverie mélancolique. Remarquez-le bien seul, très souvent, vous le surprendrez à fredonner un air sentimental; en compagnie, il entonnera une chanson bachique ou un plantureux cràmignon. La gaieté s'épanouit en lui au milieu de ses camarades. Il est très sociable et ses gracieux cràmignons constituent à ce propos une indication intéressante.

Nos poètes wallons qui, comme tous les aèdes du monde, ne méprisent par le succès, se sont généralement cantonnés dans la chanson plaisante. Ils sont très nombreux, presque aussi nombreux que nos auteurs dramatiques. Nous possédons d'eux des œuvres de grand mérite, et une foule de *pasquêtes* d'un esprit alerte. Je signalerai parmi tant d'autres CHARLES BARTHOLOMEZ, LOUIS WESPHAL, JEAN BURY, LOUIS LOISEAU, JACQUES BERTRAND, GUSTAVE THIRIART, JOSEPH WILLEM, ALPHONSE TILKIN, VICTOR CARPENTIER, SIMON RADOUX, CORNET, DIEUDONNÉ SALME, et pour être complète, la liste devrait indéfiniment s'allonger, car, ainsi que l'a dit JEAN BURY :

Hoûye, on n' compte pus les feus d' pasquêtes. (1)

Mais parmi ce lot compact de chansonniers, on ne découvre pas un seul poète réellement lyrique. Ils ont tous écrit des chansons

(1) « Aujourd'hui, on ne compte plus les faiseurs de *pasquêtes* ». — *Pasquète* est le nom générique de la chanson wallonne.

adroitement écrites, spirituelles et joviales, mais nous n'y trouvons que fort rarement les traces d'une inspiration poétique.

NICOLAS DEFRECHEUX (1) fut bien, un véritable poète lyrique. *Léyîz-m' plorer, Tot Hossant, Les Orphittins* et son merveilleux crâmignon, chef-d'œuvre incontestable du genre, *L'avez-v' veyou passer?* émanent d'une âme inspirée. Il crée des images admirables de délicatesse ténue et d'une fraîcheur pénétrante :

*Elle aveut l'pai pus blanque qui l' margarite des prés ;
Ses oûyes estit pus bleus qui l' cir d'on djoû d'osté ;
Elle âreut d'ine pâquette tchâssi les p'tits solés ;
Nolle hiêbe n'esteut coukêye wisse qu'elle aveut passé (2).*

Il a l'art précieux d'évoquer en deux vers le plus joli tableau :

*Ou qu'elle aidive si vèye mère à l' vesprêye
Po r'monter l' sou (3)*

Il est poète aussi par la musique qu'il donne à ses strophes et son rythme est nombreux à souhait :

*C'esteut l' nute de Noé, li nivaye avâ l' terre
Stindêv' si blanc mantai comme on drap d'essêvli,
Divins les âb' sins foye qui s' dressit comme des spère,
Li blhe qui husinêve aveut l'air de djêmi (4).*

Et il sait puiser ses sujets aux lointaines et si proches traditions de son pays en contant lyriquement nos émouvantes légendes :

*Hoûtez, hoûtez l'histoire,
Qui s' passa d'lez Mousny ;
Dji l'a-st-appris di m' laye qu'est mwert,
Et racontêv' comme ji v's el dis (5).*

Ces quatre vers qui reviennent mélancoliquement après chaque strophe, ne valent-ils pas dans leur touchante et profonde simplicité le refrain identique d'un poème d'ALFRED DE VIGNY (*La Neige*) :

Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbre sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé !

(1) NICOLAS DEFRECHEUX. *Ses Œuvres*, [nouvelle édition] 1 vol. ill. par Aug. DONNAY et Armand RASSENFOSSÉ. Liège, Bénéard, 1896.

(2) « Elle avait la peau plus blanche que la marguerite des prés — Ses yeux étaient plus bleus que le ciel d'un jour d'été — Elle aurait d'une communianta chaussé les petits souliers — Nulle herbe n'était couchée où elle avait passé ».

(3) « Ou qu'elle aidait sa vieille mère à la vesprée — A remonter le seuil ».

(4) « C'était la nuit de Noël, la neige sur la terre — Etendait son blanc manteau comme un linceul d'enseveli. — Dans les arbres sans feuilles qui se dressaient comme des revenants — La bise qui sifflait avait l'air de gémir ».

(5) « Ecoutez, écoutez l'histoire — Qui se passa près de Mousny — Je l'ai apprise de mon grand-père qui est mort — Il la racontait comme je vous la dis ».

L'œuvre poétique de NICOLAS DEFRECHEUX est, on le voit, essentiellement lyrique. J'ai tenu à rappeler ce grand poète wallon, qu'on admire trop par convention, sans en connaître le charme foncier, avant de définir un lyrique contemporain, JOSEPH VRINDTS, auteur de *Bouquet tot fait, Pâhûles rimais* et *Lingage et Akseignance des Fleurs et Plantes* (1), trois volumes de vers où vibre une intense émotion de poète devant les beautés de la nature et où l'on sent palpiter une sensibilité très avertie.

Quand parut le premier recueil de JOSEPH VRINDTS, *Bouquet tot fait*, le monde wallon ressentit un admiratif étonnement. VRINDTS renouait la tradition interrompue de DEFRECHEUX. Il y avait chez lui autre chose que la banalité coutumière. On perçut dans ses poèmes une élévation de sentiment inconnu jusqu'ici et l'on salua la glorieuse venue en Wallonie d'un poète capable de la chanter. Ses vers où le terme propre le dispute au pittoresque de l'image donnent la sensation de la perfection.

Li Via Molin me paraît sous ce rapport très significatif. Il assemble les meilleures qualités du poète.

LI VIA MOLIN (2)

*A bicêrd d'ine aiwe, quèques grands plopes
Louquet toûrner
On pauve via molin qui n' pout hope
Tot d' hâmoné ;
Si roice, qu'est ossi velle qu'ine hiêbe
Halcolte à vint
Et s' ni vât-elle même pus l' còp d' heppe
Qu'on doureut d'vins !
Ses elettes totès vermouyeuses,
Pleintes di traus d' clâ,
Pindet l'êle, sont totès pêneuses
Di s' vèye si mâ.
Li grand vinta, qu'on p'tit còp d' aiwe
À tot d' molou,
N'êc'awret pus l' pèhon di s' saïwe
D'avu paou.*

(1) *Bouquet tot fait*, 1 vol. 1893. *Pâhûles rimais*, 1 vol. 1897. *Lingage et Akseignance des Fleurs et Plantes*, 1 vol. 1898. — Sur le premier de ces recueils, voy. *Wallonia*, t. I, p. 72. Sur le troisième, voir t. VI, p. 102 et 109, et t. VII, p. 12.

(2) *Bouquet tot fait*, p. 9 à 11. — Ce « vieux moulin » est le moulin à écorces ayant appartenu à l'ancien Mèllier des Tanneurs, et qui était encore debout, lorsqu'on commença les transformations du quartier d'Outremeuse, pour l'établissement des nouveaux boulevards.

Li pont d' biès; lu qu'a tant des fêyes
 Picerté pèsant,
 Lu qui d' manève veud comme ine bête
 Es deûr corant
 Ni vât pus 'n' tchique : il est halcrosse ;
 Et s' i n' tome nin
 C'est l'habitude de wårder s' posse ;
 Ca, d' pôte longtimp
 Li pauve vîx pont n'a pus 'n' aspagne
 Di haîtî biès.
 So cisse tère, tot-à-fait s' kimagne,
 Tome à boquet,
 Paur qui personne ni rapèc'téye
 Ses novais traus.
 Houye, qu'a-t-on d'keure qui s' dihaytéye
 Pusqu'on 'nn'a s'ssau ?
 Li mouîni, po moure si farenne
 N'a pus dandgi
 Dè passer so s' houléye sicrène :
 Tot est candji.
 Ine machine à c't heure fait l'ovredje
 Dè vîx molin
 Qu'on lait là po de pan tot sêche,
 Qu'on n'accompte nin ;
 Qu'i toune, qu'i rôle so s' cou so s' tieste,
 Il est hoyou :
 Li mouîni po saquantès pèces
 A lot vindou.
 Li progrès ni picelle nin berrique.
 C'est sins ram'tant
 Qu'i d'moût, qu'i rabatte les erliques
 Qui nos r'grettans.
 Les traus, les nahes qui fît nosse djôye
 Sont ristopés.
 Les bîz, les rêves et leu corôye
 Sont épicerés.
 Pauve vîx molin ! so tes siervices
 Il a ploût d'sus ;
 T'as cint ans, mains, vèusse, ine divisse,
 Ti n'el vât pus.
 On dit même qui t'as l'vier ès l'couce,
 Qui tes mustais
 Ni valet nin co pauve vîx roce,
 Li còp d' pikrai.

Ossu sèresse bin vite évôye,
 Ca so l'papi
 On a d'dja dessiné 'n' aute vôte
 Qui l'fret rouvi.
 Ine porminade belle et haîtéye,
 Fou di l'corant,
 Sourdiré, sèret ine mervêye
 Po nos êfants,
 Qui vairont danser so l'cadâve,
 Et, bin sovint,
 L'à-l-nute, y raconte leus fâves
 So l'vîx molin. (1)

On trouvera peut-être nos réminiscences lointaines, mais à la lecture de l'œuvre de VRINDTS, je me suis rappelé de vieux, très vieux et si exquis poètes français, dont les voix ont soudainement chanté à mon oreille : Rutebœuf et sa muse délicieusement dolente, plaintivement ironique, pittoresquement familière; François Villon, le Villon des strophes attendries qui disent sa foi ingénue et sa vénération pour sa bonne femme de mère, et beaucoup plus proche, tout à côté de nous, Paul Verlaine.

JOSEPH VRINDTS célèbre par des accents intenses de sincérité, dans le décor aimé de sa chère province, avec une âme toute neuve, naïve toujours, les éternels sentiments de pitié et d'amour. Il a la

(1) Au bord d'une eau quelques grands peupliers — Regardent tourner — Un pauvre vieux moulin qui n'en peut plus, — Tout décrépît. — Sa roue, qui est aussi verte qu'une herbe — Oscille au vent — Et elle ne vaut même plus le coup de hache — Qu'on donnerait dedans ! — Ses ailettes, toutes vermoulues, — Pleines de trous de clous, — Pendent l'aile, sont toutes tristes, — De se voir si mal. — La grande vanne qu'un petit coup d'eau — A toute démolie, — N'enclouera plus le poisson qui se dérobe — De peur. — Le pont de bois, lui qui a tant de fois — Supporté lourd, — Lui qui restait raide comme une bille — Dans le noir courant — Ne vaut plus guère : il est tout cassé — Et s'il ne tombe pas — C'est par habitude de garder son poste ; — Car, depuis longtemps — Le pauvre vieux pont n'a plus un empan — De bois sain. — Sur cette terre, tout s'effrite, — Tombe en morceaux — D'autant plus que personne ne remet la pièce à — Ses nouveaux trous. — Aujourd'hui, qu'a-t-on cure qu'il s'écaille — Puisqu'on en a son saoul ! — Le meunier, pour moudre sa farine — N'a plus besoin — De passer sur sa maigre échine ; — Tout est changé — Une machine, à présent fait la besogne — Du vieux moulin — Qu'on laisse là pour du pain sec — Qu'on ne prise plus. — Qu'il tourne, qu'il roule sans dessus dessous — Il est fini. — Le meunier, pour quelque argent — A tout vendu. — Le progrès ne porte pas bécièle : — C'est sans bougonner — Qu'il démôlit, qu'il supprime les reliques — Que nous regrettons. — Les trous, les recoins qui faisaient notre joie — Sont comblés. — Les biez, les ruisseaux et leur cours — Sont emportés. — Pauvre vieux moulin ! le temps de tes services — Est révolu — Tu as cent ans, mais, vois-tu, une parole — Tu ne la vau plus — On dit même que tu es véreux, — Que tes tibias — Ne valent pas encore, pauvre vieux — Le coup de pique. — Aussi seras-tu bientôt parti. — Car sur le papier — On a déjà dessiné un autre chemin — Qui te fera oublier. — Une promenade belle et saine — De ton courant — Sourdra, sera une merveille — Pour nos enfants, — Qui viendront danser sur ton cadavre — Et, bien souvent, — Le soir, y raconter leurs fables — Au sujet du vieux moulin.

foi et l'admiration spontanées. Son émotion est douce comme ses émerveillements.

Jamais dans ses poèmes n'éclatent de sanglots. Parfois, silencieuses et furtives, coulent des larmes. Jamais non plus le poète ne se révolte. La philosophie est pétrie d'indulgence et son âme, qui sait la vie et sa tristesse, s'ensevelit dans une noble résignation. Pourtant l'espérance luit, bien faiblement sans doute, mais elle luit, et à certaines heures, sa pâle clarté le reconforte.

VRINDTS est le poète de la résignation. De ses vers se dégage une bonté lénifiante qui apaise les agitations de l'âme et voile la douleur d'une très douce mélancolie.

C'est un contemplatif dont la tristesse se lamente tranquillement, presque dans la sérénité.

Le Jour des âmes, comme il songe aux trépassés qui sont là-bas, au cimetière, seuls, délaissés, sans une fleur, sans un souvenir, il rêve (*Li Djou des Ames*) :

*Mins l'ci qui d'meuere chal tot de long,
Li ci qui personne ni vint r'vèye,
Li ci, mon Diu, qu' tot l' monde rouvèye,
Li tims deut bin li sonler long !... (1)*

Il va, de la sorte, au long de ses poésies, nous contant les détresses humaines et les impressions de son âme chantante.

S'adressant au vieux crucifix de sa mère, à cette image — dans la croyance populaire — de la douleur humaine, il a des cris d'une familiarité qui ravit et qui touche (*Li vix cruc'fix di m'mère*) :

*Vos dirîz qu'il a co mèye ans
Téll'mint, vèyez-ve, qu'il est hat'cosse ;
Pauve vix souwé bon Diu, ti hosse
Comme si l'estahe on djône éfant !
Ti creux d' broès n' tint pus pèce essonne ;
Les vièrs ont v'nou fer des trôs d'vins,
Et so l' mesbrudji c'oeurps, sovint
Ine niyéie di mohes si rassonne
Po-x-étêlchi l' cadâve. mâgré
Qui ji l' riheûre tos les dimègnes.
Ti maigue visâge di keûve fait n' hégne
Comme onk qu'est tot prête à ploré.
Ciette, ti n' deus nint esse fwéert binâhe
Di l' veyî r'clacé so n' creux d' broès*

(1) « Mais celui qui reste ici à jamais — Celui que personne ne vient revoir — Celui, mon Dieu ! que tout le monde oublie — Le temps doit bien lui sembler long ! » — *Li Djou des Ames*, dans *Bouquet tot fait*, p. 57.

*Avou quéques clâs d' sabots, ma fwê,
Ji comprindî qui l'es mâl à ti-âhe
D'esse atellé comme ti l'es. Mains
T'as l'habitude de wârdé l' posse,
Et ti sés bin, twè, çou qui cosse
Po suppoerté les deurs tourmintîs. (2)*

N'est-ce pas là du VILLON, et du meilleur ?

Les œuvres de VRINDTS fourmillent de ces frustes élans qui plaisent par leur franche allure et dénotent une âme ouverte à toutes les impressions. Le poète de *Pâhûtes Rimais* sait dans la simplicité naturelle de sa pensée trouver des généralisations poignantes. C'est ce qui fait de lui un véritable lyrique. Il place ses sensations dans le cadre patril et ses images établissent entre la nature et son âme des correspondances troublantes.

VRINDTS est aussi un poète par la puissance et la vérité de ses métaphores. Ses vers frappent, non seulement par leur cadence, mais par l'imprévu de leur couleur. Son écriture est essentiellement poétique.

C'est lui qui trouvera : *pus lédjire qui l'atrdîé* et qui, parlant d'un pauvre enfant, à la figure émaciée, dira qu'il a *on visêdje comme deux mains djondowes*.

JOSEPH VRINDTS ne se révèle pas seulement en lyrique puissant, il est encore un poète de genre tout-à-fait exquis.

Les deux pièces qui suivent le montreront à cet égard sous son meilleur jour. Elles sont de réelles eaux-fortes, et sans exagération on pourrait les comparer aux proses médullaires d'Aloysius Bertrand, tant leur raccourci est intense.

LI P'TIT VALET QUI FOME

Sonnet

*I stitche si p'tite djâive à moncheu,
A grand vix moncheu, qui, lu, reie,
Là qu'on djône masouket pareie
Li vint d'mander 'n' miélette di feu.*

(1) « Vous diriez qu'il a des milliers d'années — Tellement, voyez-vous qu'il est disloqué. — Pauvre vieux maigre bon Dieu, tu branles — Comme si tu étais un jeune enfant ! — Ta croix de bois ne tient plus. — Les vers sont venus faire des trous dedans — Et sur ton corps maltraité, souvent — Une nuée de mouches se rassemble — Pour maculer ton cadavre, malgré — Que je te récure tous les dimanches. — Ton maigre visage de cuivre fait une mine — Comme un qui est tout prêt à pleurer. — Certes, tu ne dois pas être bien satisfait — De te voir cloué sur une croix de bois — Avec quelques clous de sabot. Ma foi — Je comprends que tu sois mal à ton aise — D'être attaché comme tu l'es. Mais — Tu as l'habitude de garder le poste — Et tu sais bien, toi, ce qu'il coûte — Pour [arriver à] supporter les durs tourments. » — Début de : *Li vix Cruc'fix di m'mère*, dans *Pâhûtes rimais*, p. 71.

L'homme, tot s'abahant, raprèpèie
Si pipe vès l'cisse dè rare foumeu;
I soffelle, li vîx, d' ses pus reud;
Et l' djône sêche si foert qu'i pipeie.

Fous d' leu boque, qui s' touchet quâsi,
I n' vin nint on gordjon d' foumîre,
Is ont bai tos côps s' rissai,

Et li p'tit, tot s' mettant-st-à rire,
Sins mâ tuser, dêrit-st-à vîx :
« Vosse pipe distint d'ine belle manière ! » (1)

LI VILE MAM'SELLE

Elle passe à l' même heûre tos les jous,
Tinant d'vins ses mains s' live di messe,
Dimandant des qu'est-ce et des messe,
Ax djins qui v'net li dire bonjou.
Si lainwe zûne comme in' mohe à l' lâme;
Elle kinohe tot l' monde è quârti.
Portant chasqueune elf veut voltî;
On dit même qui c'est-st-ine bonne âme.
Les pauves n'ont qu'à l'allé trovê
Quand les êfants vont fer leus pâques,
Li p'tite mam'selle jamâie ni mâque,
Dè drovier si bouise po sâvé
Les cix qui sont d'vins l' mâle mèsâhe.
Et ci c' n'esteut l' mênin qu'elle a
Dè dire : ji donne çouci çoulâ,
Les pauves honteux sêrit binâhes
Dè stinde li main à l' charité
Dè l' pus riche mam'selle dè l' poroche,
Mains tot çou qui vint fous di s' poche.
Si lainwe el chante di tos costés.
Li p'tite chaffette ni s' sâreut laire,
C'est leie qu'est tot, maquaie n'est rin;
Elf rove, sins s' gêné po les djins,
Elle parole à Moncheu l' vicaire ! (2)

(1) « LE PETIT GARÇON QUI FUME. — Il avance sa petite figure vers le monsieur — Le grand vieux monsieur qui, lui, rit — De ce qu'un jeune gamin pareil — Lui vient demander un peu de feu. — L'homme s'abaissant, rapproche — Sa pipe de celle du « fameux » fumeur; — Il souffle, le vieux, du plus fort qu'il peut; — Et le jeune tire si fort qu'il pipe. — De leurs bouches, qui se touchent presque — Il ne vient pas une bouffée de fumée — Ils ont beau s'y essayer maintes fois. — Et le petit, se mettant à rire — Sans songer à mal, dit au vieux : — Votre pipe s'éteint singulièrement... » — *Pâhûtes rimais*, p. 91.

(2) « LA VIEILLE DEMOISELLE. — Elle passe à la même heure tous les jours — Tenant en main son livre de messe — Demandant et puis ceci et puis cela. — Aux

Par ces deux eaux-fortes âprement burinées, on peut se rendre compte du wallon pur, nerveux et fort de notre poète. Je crois inutile d'insister sur la perfection de ces pièces dont chaque vers, dans sa concision merveilleuse, forme un trait savoureux.

J'ai rappelé en cet article le tendre sentimentalisme de Defrêcheux. On rencontre dans les poèmes et surtout dans les chansons de Vrindts la suave langueur et la mélancolie berceuse de *L'avez-v' vèyou passer!* et de *Léyîz-m' plorer*. Il a écrit sur des thèmes amoureux d'adorables romances qui reflètent les penchants méditatifs de l'âme wallonne.

Li Bahêdje des roses, pour la joliesse de son inspiration et le charme de ses rimes très harmonieuses et musicales, mérite la citation.

LI BAHÊDJE DES ROSES

Chanson (1)

Les mâgriettes divins les prés
Vînit tot à pône di s' mostrer;
Les fâbittes tchantîl so l' ramaye
Totes les douceûrs dè bai meus
[d' maye.

Po v'ni hoûter tchanter l'ouhai
Et côper les fleurs dè col'hai,
Lucêye, tote frusikante di djôye,
Riprindêve tos les djôis l' même
[vôys.

Tot houmant l' sînteur des clawsons
Si cour ridohive di chansons;
Po responde à rislet des roses
Des bâhes sortît fou d' ses leppes
[roses.

Les pâquerettes dans les prés
Venaient à peine de se montrer;
Les fauvottes chantaient dans la ramée
Toutes les douceurs du mois de mai.

Pour venir entendre chanter l'oiseau
Et cueillir les fleurs du jardin,
Lucie, toute frémissante de joie,
Reprenait chaque jour le même che-
[min.

En aspirant le parfum des lilas
Son cœur débordait de chansons;
Pour répondre au sourire des roses,
Des baisers sortaient de ses lèvres
[roses.

gens qui viennent lui dire bonjour. — Sa langue bourdonne comme une abeille — Elle connaît tout le monde dans le quartier. — Cependant chacun l'aime; — On dit même que c'est une bonne âme. — Les pauvres n'ont qu'à lui faire visite — Quand les enfants vont faire leur première communion. — La petite Demoiselle jamais ne manque — D'ouvrir sa bourse pour sauver — Ceux qui sont dans le besoin. — Et si ce n'était pas le défaut qu'elle a — De dire : je donne ceci, cela. — Les pauvres honteux seraient bien aises — De tendre la main à l'aumône — De la plus riche demoiselle de la paroisse. — Mais tout ce qui sort de sa poche — Sa langue le chante de tous côtés — La petite bavarde ne se saurait taire — C'est elle qui est tout, personne n'est rien. — En rue, sans se gêner pour personne — Elle parle à Monsieur le vicaire ! » — *Pâhûtes rimais*, p. 22.

(1) Cette pièce a été composée sur l'air de la chanson populaire « Ce sont les garçons de chez nous », que *Wallonia* a publiée avec accompagnement de piano dans son t. VI, p. 20-21.

*C'est ainsi qu' chaque fleur reçut
Ine nozêye bâhe, on doux ria.*

*Et sins savu poquoè, l'invêye
Li v'na dè r'çure ine bâhe parêye.*

*Nâhêye dè ramêhner les fleurs
So li spès wazon sins l' voleur,
Elle s'essom'ta, nosse binamêye,
Li cwêrps nanti, l'âme ênondêye.*

*L'amour qui k'nohe nos secrets-
[maicot
Alla dire à bierdji d' l'endroet :
« L'andje po l' quêlle vos donrix
[vosse vêye
En' on bai sondje dimande à v'vêye. »*

*Adjênî dilez l' belle êfant,
Li bierdji, d'amour transihant,
Po s' mette ine fêye li coûr à l'âhe
Risqua' di lê d'ner 'n' pitite bâhe.*

*Ossi vite elle si dispierta,
Mains l' djône bierdji n'esteut pus
[là...
Et l' djônnette dit, les tchiffes totes
[roses :
« Ah! qu'il est doux l' bâhêdje des
[roses! »*

J'ai tenté en ces pages de préciser la sensibilité nombreuse de cet émouvant poète des simples, et partant des raffinés, Joseph Vrindts. Les poèmes que j'ai reproduits témoignent, me paraît-il, de l'heureuse et fertile variété de son inspiration. Mais son mérite premier est d'avoir puisé directement aux sources fraîchissantes de sa race, aux claires et limpides fontaines de la tradition, et d'en avoir exprimé les cardinales vertus. Ainsi ses œuvres respirent une originalité toujours nouvelle, une verve chaleureuse et cinglante, une franche spontanéité et toutes les beautés du rêve wallon. Vrindts vit au milieu du peuple; il en sait tous les désirs, toutes les misères. Il reste peuple et c'est là seulement que gît le secret de son art. Il a réalisé une œuvre vivante qui survivra à son savoureux patois.

JOSEPH VRINDTS qui dans son dernier livre nous a conté les légendes, le langage et les enseignements des fleurs met en cet instant

C'est ainsi que chaque fleur reçut
Un gentil petit baiser, un doux
[sourire.

Et, sans savoir pourquoi, l'envie
Lui vint de recevoir un baiser
[pareil.

Lasse de moissonner les fleurs,
Sur l'épais gazon, sans le vouloir,
Elle s'assoupit, la charmante,
Le corps brisé, l'âme grisée.

L'amour qui connaît nos petits se-
[crets
S'en vint dire au berger du lieu :
« L'ange pour qui vous donneriez
[votre vie,
En un beau songe cherche à vous
[voir. »

A genoux près de la belle enfant,
Le berger, d'amour tressaillant,
Pour se mettre enfin le cœur à l'aise,
Osa lui donner un petit baiser.

Aussitôt elle s'éveilla,
Mais le jeune berger n'était plus là...
Et la jeunette dit, les joues toutes
[roses :
« Ah! qu'il est doux le baiser des
[roses. »

la dernière main à un ouvrage dont nous pouvons espérer de la délectation. C'est un recueil de *Contes et Rêveries de temps passé* qui sous le titre *Vix Lige* ressuscitera notre vénérée cité. Cette œuvre filiale grandira certainement le nom de notre chantre lyrique wallon, JOSEPH VRINDTS.

J'aurai atteint mon but, si par ces lignes j'ai donné au lecteur le goût de lire *Bouquet tot fait et Pâhûles rimais*; et, assurément j'ai rempli un devoir en rendant honneur à un bon poète de Wallonie.

OLYMPE GILBART.

